



ASSEMBLÉE — 40^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

Point 12 : Sûreté de l'aviation – Politique

DES CAMPAGNES PRATIQUES POUR TRANSFORMER LA CULTURE DE LA SÛRETÉ

(Note présentée par l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Canada, la Chine, les Émirats arabes unis, les États-Unis d'Amérique, la France, la Gambie, le Ghana, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Kenya, la Nouvelle-Zélande, le Nigéria, la Macédoine du Nord, les Pays-Bas, le Portugal, le Qatar, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Sierra Leone, Singapour, la Suisse, la Turquie. Conseil international des aéroports et Association du transport aérien international)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'instauration d'une culture de sûreté globale est impérative pour assurer une sûreté efficace et à long terme de l'aviation. Conformément aux objectifs prioritaires du Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde (GASeP) de l'OACI, il importe que les États, l'industrie et l'OACI prennent de nouvelles mesures pour intégrer la culture de sûreté dans l'environnement de l'aviation.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée :

- a) à appeler tous les États membres, les organisations et l'industrie à mettre en œuvre des campagnes pratiques pour renforcer la culture de la sûreté au sein de leurs juridictions ou organisations respectives ;
- b) à encourager les États membres, en collaboration avec les organisations et l'industrie, à promouvoir et à partager les pratiques et les avantages de la culture de la sûreté avec les parties prenantes ;
- c) à prier instamment le Secrétariat de l'OACI de mettre à disposition des ressources pour mener une « Campagne mondiale pour une culture de la sûreté » et des ateliers connexes afin de soutenir les efforts des États, des organisations et de l'industrie ;
- d) à soutenir le travail continu entrepris par l'OACI pour définir et élaborer des méthodes tangibles permettant aux États de mettre en œuvre et de maintenir une culture de sûreté forte.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'Objectif stratégique <i>Sûreté et facilitation</i> .
<i>Incidences financières :</i>	Les activités visées dans la présente note de travail de l'assemblée seront entreprises sous réserve des ressources mises à la disposition des États membres, des organisations et de l'industrie et sous réserve des ressources prévues au budget-programme ordinaire de l'OACI de 2020-2022 ou provenant des contributions extrabudgétaires.
<i>Références :</i>	RCSNU 2309 (2016) <i>Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme : Sûreté de l'aviation</i> <i>Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde</i> (Doc 10118)

	<p><i>Rapport de la deuxième Conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation (Doc 10123)</i></p> <p><i>A40-WP/26 Résultats de la deuxième Conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation (HLCAS/2)</i></p>
--	---

1. INTRODUCTION

1.1 La résolution 2309 (2016) du Conseil de sécurité des Nations Unies demande « la promotion d'une culture de sûreté efficace au sein de toutes les organisations participant à l'aviation civile ». L'établissement d'une culture de sûreté globale est impératif pour une sûreté efficace et à long terme de l'aviation, et l'un des principes fondamentaux du Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde (GASeP) de l'OACI est de « développer une culture de la sûreté et des capacités humaines en sûreté ».

2. AVANTAGES D'UNE CULTURE DE LA SÛRETÉ

2.1 Il est reconnu qu'une transformation du comportement et de la sensibilisation en matière de culture de la sûreté peut être difficile à mettre en œuvre et à intégrer dans l'ensemble d'une organisation, du sommet à la base. Mais une culture de la sûreté efficace peut amener les employés à s'occuper des questions de sûreté et à en assumer la responsabilité. La promotion d'une culture de sûreté positive aide à atténuer les menaces tant internes qu'externes, à mesure que le personnel réfléchit et agit de manière plus soucieuse de la sûreté et détecte et signale les comportements ou activités préoccupants. Il en résulte que tout le personnel a le sentiment de jouer un rôle essentiel dans un régime de sûreté et que la sûreté dans son ensemble est améliorée, non seulement la sûreté de l'aviation, mais aussi la sûreté plus large des frontières, sans qu'il soit nécessaire de consentir à des investissements substantiels. Qu'il s'agisse de contrôleurs, de nettoyeurs, de chauffeurs de taxi ou de ceux qui travaillent dans les points de vente au détail des aéroports, tous ont un rôle essentiel à jouer pour améliorer la sûreté de l'aviation. Pour en tirer le meilleur parti, les États devraient associer toutes les parties prenantes concernées afin que l'appui à la culture de la sûreté ne soit pas uniquement axé sur la sûreté de l'aviation, mais sur la sûreté dans son ensemble.

2.2 Un régime de sûreté efficace et efficient doit être proactif et appuyé par des personnes compétentes. De plus, une culture de la sûreté ne peut réussir que si les gens sont responsables et motivés à respecter les procédures établies, à se conformer aux règlements prescrits et à prendre l'initiative lorsque des circonstances imprévues surviennent. Un système efficace de gestion de la sûreté (SGS) peut offrir un moyen d'y parvenir en fournissant une approche organisée et systématique de la gestion de la sûreté qui intègre la gestion de la sûreté et la maîtrise des risques dans les activités quotidiennes de l'organisation et de ses employés.

2.3 Les États, les organisations et l'industrie devraient être encouragés à travailler ensemble en partenariat pour adopter et promouvoir activement une culture de sûreté positive. Tous devraient être encouragés à faire en sorte que les capacités et les possibilités soient renforcées dans l'ensemble du système en investissant dans le capital humain afin de s'assurer une main-d'œuvre motivée et compétente. Cela contribuera à instaurer une culture de la sûreté dans laquelle chacun connaît son rôle et ses responsabilités au sein même d'un régime de sûreté. Ces mesures devraient comprendre une formation initiale et périodique sur la culture de la sûreté et des activités d'apprentissage continu ; la promotion de la culture de la sûreté par les hauts responsables ; un plan de communication ciblé et des campagnes continues de sensibilisation à la sûreté ; et la mise en place d'un système de notification qui garantit une réponse appropriée et la confidentialité par rapport aux personnes qui signalent des incidents.

3. PROMOUVOIR LA CULTURE DE LA SÛRETÉ

3.1 La 30^e réunion du Groupe d'experts sur la sûreté de l'aviation (AVSECP/30) est convenue que le Groupe de travail qui planche sur l'annexe 17, du Groupe d'experts, envisagera d'élaborer de nouvelles normes ou pratiques recommandées dans l'annexe 17 sur la culture de sûreté, afin

de garantir que les organisations et entités compétentes appliquent une politique interne en la matière. Le Groupe de travail de l'OACI sur la formation (WGT) du Groupe AVSEC collabore également avec le Secrétariat pour organiser un atelier de trois jours sur la culture de la sûreté au sein de l'OACI en 2020, après avoir présenté des versions pilotes de l'atelier au Symposium AVSEC en 2018 et 2019.

3.2 Les États et l'industrie disposent d'un large éventail de matériels et d'outils d'orientation pour promouvoir une culture de sûreté positive. L'un de ces outils est la Boîte à outils de l'OACI sur l'amélioration de la culture de sûreté¹, qui a été conçue pour aider les organisations de l'industrie aéronautique à améliorer leur culture de la sûreté. Le GT sur la formation est également en train d'élaborer un kit de démarrage sur la culture de la sûreté au sein de l'OACI qui contient des conseils et des pratiques optimales sur la manière de mener des campagnes éducatives sur la culture de la sûreté, ainsi que des ressources personnalisables, par exemple des affiches, des cartes pour portefeuille et des brochures qui peuvent être téléchargées sur le portail de l'OACI.

4. ACTIONS PRATIQUES : CAMPAGNES

4.1 La deuxième Conférence de haut niveau sur la sûreté de l'aviation (HLCAS/2) recommande que « les États et l'industrie prennent des mesures concrètes pour créer et mettre en place une culture de la sûreté et des programmes de sensibilisation à la sûreté, y compris des campagnes de grande visibilité ». Ceci a été soutenu par l'AVSECP/30 qui demandait que « des actions pratiques sur le terrain soient envisagées sur la culture de sûreté (y compris des campagnes) ».

4.2 La disponibilité de documents d'orientation, y compris le *Manuel de sûreté de l'aviation* de l'OACI (Doc 8973), est une étape importante dans la mise en œuvre et l'intégration d'une culture de sûreté efficace. Toutefois, pour que la culture de sûreté soit véritablement transformée, il importe que les États, l'industrie et l'OACI cherchent activement des moyens d'intégrer la culture de sûreté dans l'aviation civile afin qu'une sûreté efficace soit une valeur essentielle de l'environnement de l'aviation.

4.3 Le soutien en faveur d'une culture de sûreté positive doit se traduire par des actions concrètes. Les actions pourraient prendre la forme de dépliants, d'affiches et de publicités soulignant l'importance de mesures de sûreté spécifiques ; d'expositions et d'ateliers réunissant tous les types de personnel, y compris la direction, pour aider à mieux comprendre l'importance de la sûreté dans l'organisation et les raisons des mesures en place ; de conférences publiques, d'exposés réguliers et de documents qui permettent une sensibilisation continue aux mesures de sûreté ; de matériel d'apprentissage en ligne et via les médias numériques ; et de plateformes de communication interne comme les réseaux intranet, bulletins d'information, brochures et vidéos.

4.4 Ces actions, si elles sont coordonnées et menées en partenariat avec toutes les parties prenantes, pourraient servir de base à une campagne.

— FIN —

¹ La boîte à outils de l'OACI sur le renforcement de la culture de sûreté a été produite par le Groupe de travail de l'OACI sur la formation et approuvée par l'AVSECP/29 du 19-23 mars 2018 ; elle vise à créer et à promouvoir une culture de sûreté positive en fournissant aux États et aux entreprises une boîte à outils des meilleures pratiques. Cette boîte à outils a été présentée pour la première fois à la communauté de l'aviation civile lors du Symposium de l'OACI sur la Sûreté de l'aviation de 2018 et du HLCAS/2 qui a eu lieu en novembre 2018.